



Les rendez-V'Outils du CEPPRAAL

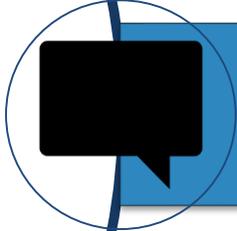
**La cartographie des risques**

Lundi 18 octobre 2021

# Avant de commencer



Merci de ne pas activer vos caméras et micros



Vous pouvez dialoguer avec nous via les « questions »



A la fin de la présentation, merci de consacrer quelques minutes au remplissage du questionnaire de satisfaction

# La cartographie des risques



1. Qu'est-ce que c'est ?



2. A quoi ça sert ?



3. Comment ça fonctionne?



4. Quel lien avec l'évaluation? Quelles perspectives?

# 1. Qu'est-ce que c'est ?

# Définition du risque

Le risque c'est la possibilité qu'un évènement ou une situation entraîne des conséquences négatives dans des conditions déterminées.

- Risques divers et variés

# La gestion des risques

- Effort organisé pour **identifier, évaluer et réduire**, chaque fois que cela est possible, les risques encourus par les personnes accompagnées, les usagers, les visiteurs et les personnels.
- **HAS:**  
« une démarche de gestion des risques a pour but **d'assurer la sécurité des patients** et **des soins** qui sont délivrés **et en particulier de diminuer le risque de survenue d'évènements indésirables** associés aux soins et **la gravité de leurs conséquences.** »

# Deux approches complémentaires

## Méthode a priori

### Gestion des risques prévisibles d'une activité

- Repérer les processus potentiellement à risque
- Identifier les étapes dangereuses pour les personnes
- Réduire l'occurrence des risques identifiés
  - Action de prévention = supprimer les causes ou la gravité
  - Action de protection = limiter les conséquences

## Méthode a posteriori

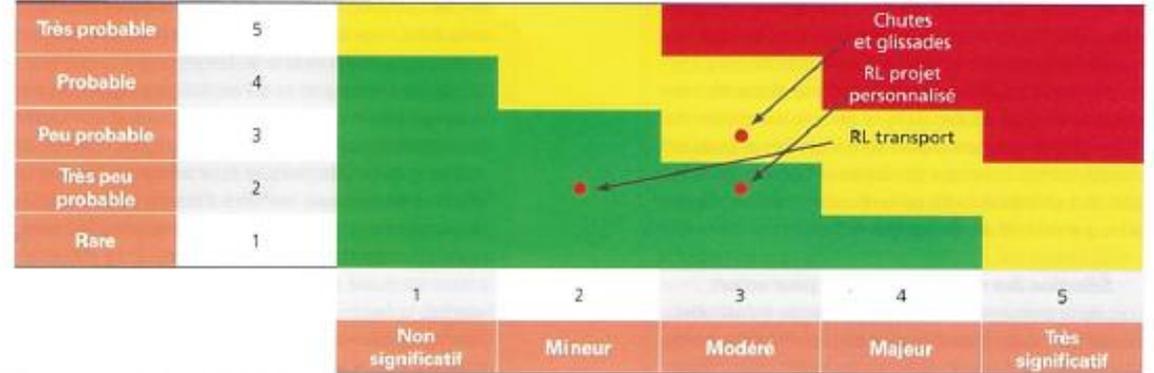
### Gestion des risques après la survenue d'évènements indésirables

- Organiser la remontée d'informations : déclarations, signalements, plaintes
- Rechercher les causes des évènements jugés inacceptables
- Organiser le retour d'expérience pour mettre en place les actions correctives et préventives

# La cartographie des risques

- Outil de management des risques en établissement
  - Outil de représentation synthétique des risques (risques liés à la personne accompagnée, risques professionnels, risques médicamenteux, risques juridiques,...)
  - Moyen de hiérarchiser les risques

Figure 4 – Exemple de cartographie dynamique des risques.





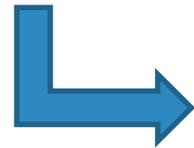
## 2. A quoi ça sert ?

# 3 objectifs

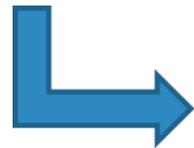
- **Identifier rapidement** tous les risques qui pourraient avoir un impact sur les personnes et la structure en utilisant la combinaison d'approches a priori et a posteriori
- **Quantifier** ces risques en termes de fréquence et de gravité pour chaque type de conséquences, pendant une période donnée
- **Identifier comment les risques sont gérés**, analyser ceux qui nécessitent une approche différente, une attention particulière

# Quel intérêt ?

Mise en place d'un plan d'actions et suivi des actions d'amélioration

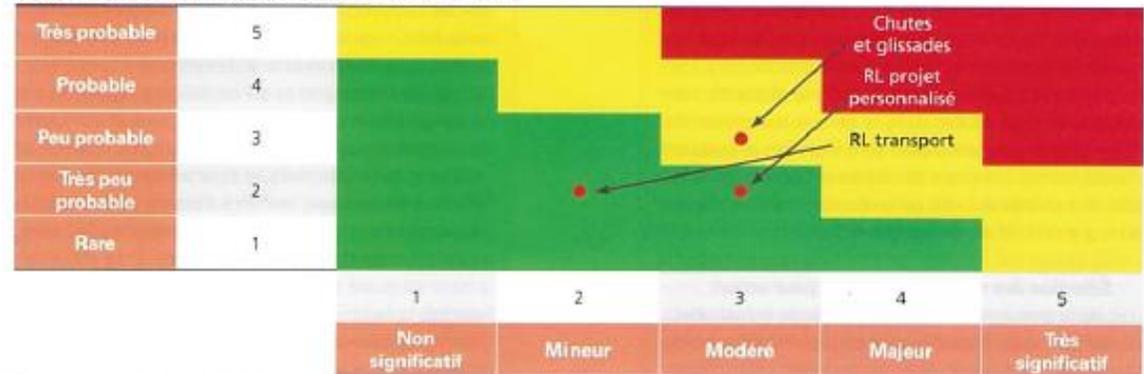


Outil évolutif



Outil dynamique

Figure 4 - Exemple de cartographie dynamique des risques.

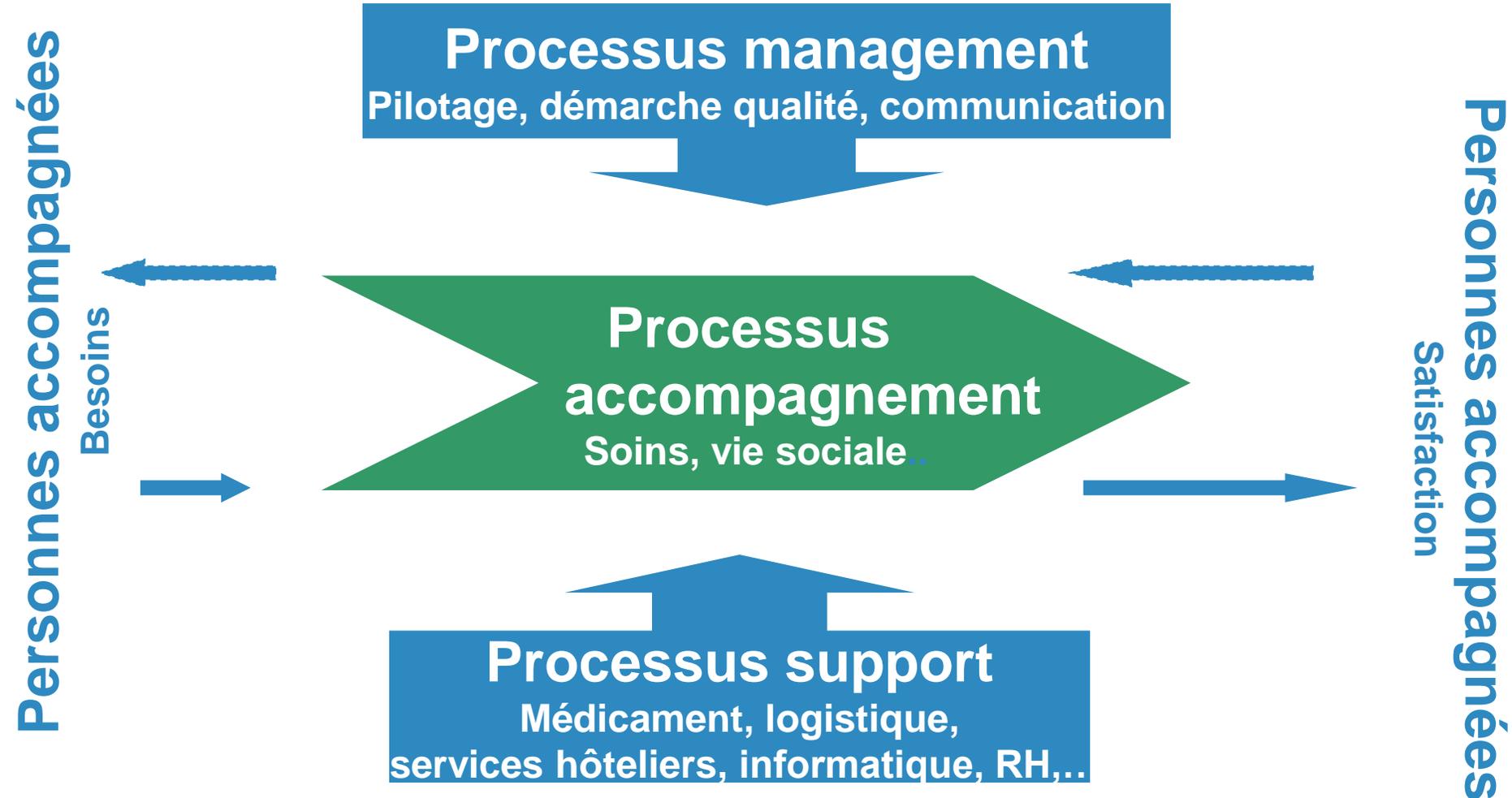


Outil de pilotage et d'aide à la décision



## 3. Comment ça fonctionne ?

# Les processus dans un établissement



# Les pré-requis

- Définir le processus sur lequel travailler
- Définir un groupe de travail pluriprofessionnels (pour avoir un consensus dans l'évaluation du risque)
- Appui méthodologique
- Accès aux sources de données pour identifier les risques et les hiérarchiser
  - textes de références réglementaires et professionnelles
  - informations disponibles sur la qualité des pratiques : signalements, accidents, plaintes, rapports d'experts, audits, indicateurs, évaluations internes.

# Etape 1 : recenser les risques et les classer

1/ décrire le processus

2/ recenser les dysfonctionnements

3/ Identifier les conséquences : effet sur la personne accompagnée/ les autres personnes / l'équipe/l'établissement (**les risques**)

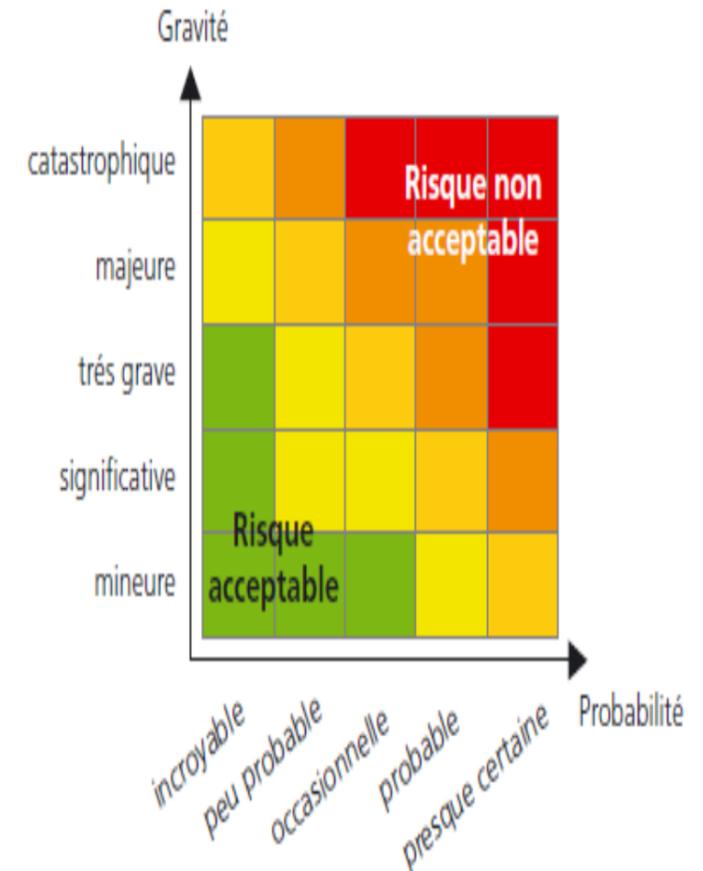
4/ classer les risques

# Etape 2 : choisir une méthode d'évaluation pour quantifier le risque

## Exemples d'échelle de cotation HAS: cotation de 1 à 5

Un exemple d'échelle de gravité	
G1. Mineure	Conséquences mineures sans préjudice (ex : retard simple)
G2. Significative	Incident avec préjudice temporaire (ex : retard avec désorganisation de la prise en charge)
G3. Majeure	Incident avec impact (ex : report, prolongation anormale de l'hospitalisation, transfert non prévu en réanimation, perte de fonction transitoire)
G4. Critique	Conséquences graves (ex : ré-intervention, préjudice ayant un retentissement sur la vie quotidienne, incapacité partielle permanente)
G5. Catastrophique	Conséquences très graves (ex : invalidité permanente, séquelles graves, décès)

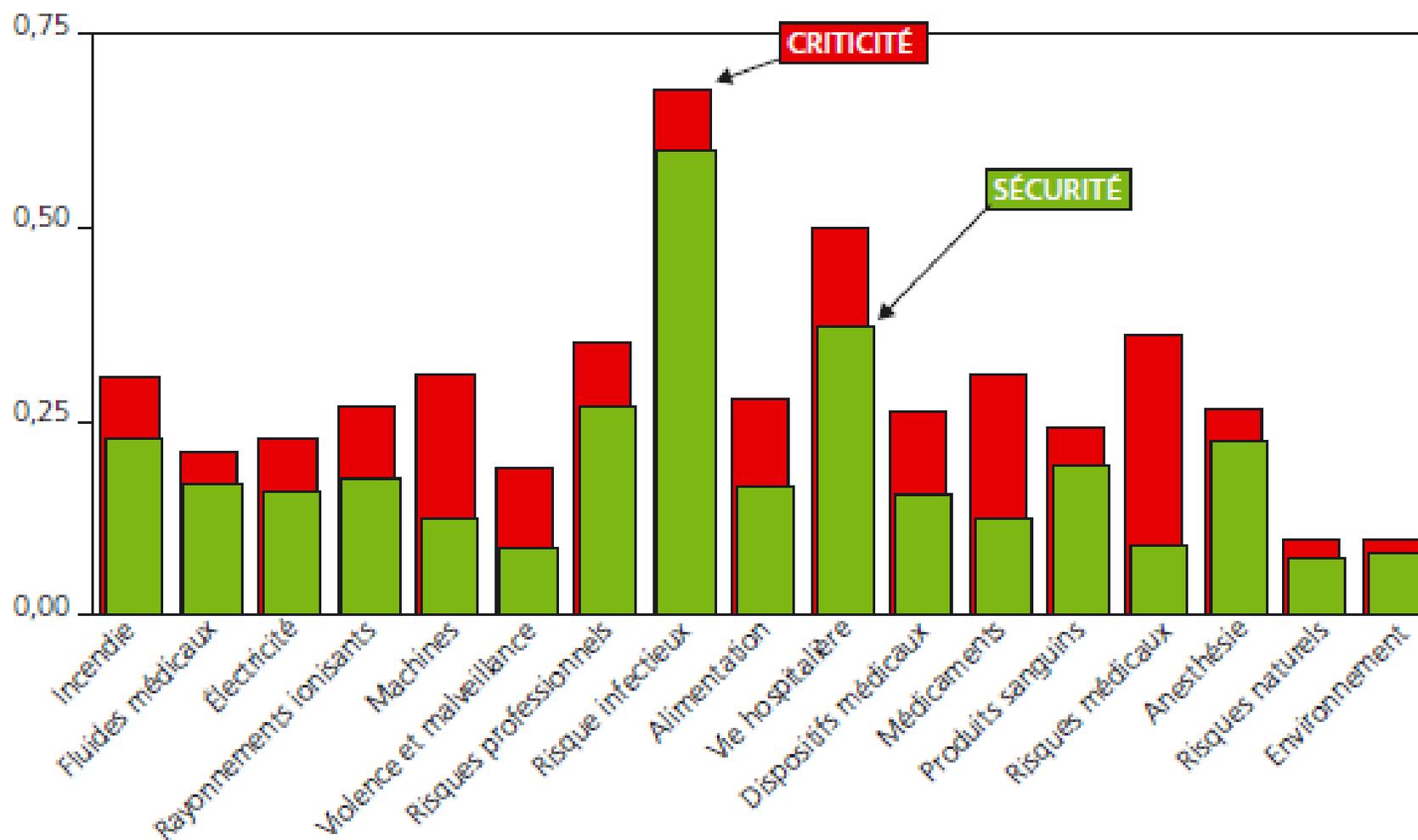
Un exemple d'échelle de vraisemblance	
V1. Très improbable	Ou « jamais vu »
V2. Très peu probable	Ou « vu une fois dans ma carrière »
V3. Peu probable	Ou « vu dans d'autres établissements »
V4. Possible / Probable	Ou « survient dans l'établissement »
V5. Très probable à certain	Ou « vécu dans mon secteur d'activité »



# Etape 3: identifier et quantifier le niveau de maîtrise du risque

Indice de maîtrise	Incidence sur la sécurité des personnes et/ou sur l'organisation		
	Actions de prévention et/ou de protection du risque	Evaluation de l'efficacité de ces actions sur la maîtrise du risque	Actions de récupération (concerne les risques de gravité 4 ou 5)
<b>1</b> Maîtrise du risque très satisfaisante	Existent, elles sont connues et appliquées tout le temps et par tous les professionnels du ou des secteurs concernés. Les professionnels y sont formés périodiquement	Evaluée(s) périodiquement : des indicateurs permanents d'évaluation de la maîtrise du risque sont en place	Existent et connues par tous les professionnels du ou des secteurs concernés. Les professionnels y sont formés périodiquement
<b>2</b> Maîtrise du risque satisfaisante	Existent, elles sont connues par la plupart des professionnels du ou des secteurs concernés et sont appliquées la plupart du temps	Evaluée(s) mais ponctuellement	Existent, elles sont connues par la plupart des professionnels du ou des secteurs concernés. Les professionnels y sont formés mais pas régulièrement
<b>3</b> Maîtrise du risque moyennement satisfaisante	Existent, elles sont connues de quelques professionnels du ou des secteurs concernés et ne sont pas toujours appliquées	Aucune	Existent, elles sont connues par quelques professionnels du ou des secteurs concernés
<b>4</b> Maîtrise du risque peu satisfaisante	Quelques actions sont en places mais elles ne sont pas connues, pas appliquées ou sont insuffisantes	Aucune	Soit quelques actions sont en places mais celles-ci sont très peu connues, très peu appliquées ou insuffisantes, soit il n'existe quasiment que des actions de récupération (on agit quasiment toujours après apparition de l'événement)
<b>5</b> Maîtrise du risque non satisfaisante	On découvre le risque : aucune action en place / analyse du risque en cours	Aucune	Soit on découvre le risque et il n'y a aucune action en place (études en cours), soit il n'existe QUE des actions de récupération (on agit toujours après apparition de

# Représentation graphique des risques et de leur maîtrise



# Une autre représentation

Prise en charge

Sous thèmes	Situations / Risques a priori identifiés	Actions existantes/maîtrise du risque	Fréquence	Gravité	Criticité	Maîtrise	
Risques liés à la non prise en charge de la Douleur	Absence de formation des agents / PEC de la douleur - Pas d'échelle de la douleur pour les non communiquants	Formation des médecins coordonnateurs, IDE et AS à l'évaluation et au traitement de la douleur	2	3	6	3	18
	Défaut de prise en charge de la douleur	Document "Prise en charge de la douleur induite par les soins" - Protocole de prévention des douleurs induites par les soins - Protocole de modalités d'utilisation des outils d'évaluation de la douleur	3	4	12	1	12
Risques liés aux chutes	Risque de chute non évalué à l'entrée du résident	Procédure d'accueil, évaluation médicale	4	3	12	2	24
	Absence de PEC adaptée	Matériel de rééducation Personnel formé Circulation dégagée Chaussage des résidents Contention - Arbre décisionnel - Fauteuils roulants inclinés	2	5	10	1	10



## 4. Quel lien avec l'évaluation ? Quelles perspectives ?

# La cartographie des risques: Outil de pilotage de la GDR

- Vision synthétique des risques
- Plan d'actions (prévention et protection)
- Conscience partagée des risques
- Moyen de communication interne et externe

Evaluer les risques en équipe



Cartographie des risques



Mise en place des actions d'amélioration



SE PREMUNIR DES CONSEQUENCES HUMAINES, JURIDIQUES,  
FINANCIERES ET MATERIELLES



**RENFORCE LA SECURITE et LA CULTURE SECURITE**



**DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE**

# L'EVALUATION

Référentiel : Présence de nombreux items sur la gestion des risques



La cartographie des risques

## UN EXEMPLE

2.9 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux autres risques auxquels la personne est confrontée

2.9.1 - Les professionnels repèrent, évaluent et tracent les besoins d'accompagnement de la personne au regard des risques auxquels elle est confrontée, selon des méthodes adaptées

2.9.2 - Les professionnels co-construisent en équipe pluridisciplinaire et avec la personne, le projet d'accompagnement adapté aux risques auxquels elle est confrontée

2.9.3 - Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement adapté aux risques auxquels la personne est confrontée

2.9.4 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque de fugue ou de disparition, auquel la personne est confrontée

2.9.5 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque lié aux addictions, auquel la personne est confrontée

2.9.6 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque lié aux chutes, auquel la personne est confrontée

2.9.7 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque de dénutrition, auquel la personne est confrontée

2.9.8 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au regard des comportements à risque de la personne

2.9.9 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque lié à la sexualité, auquel la personne est confrontée

2.9.10 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque de harcèlement lié à l'usage des outils numériques et des réseaux sociaux, auquel la personne est confrontée

2.9.11 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement au risque de radicalisation et de prosélytisme, auquel la personne est confrontée

# Un prochain RDV'Outils en 2021

- La méthode ALARMe : le 29 novembre

<https://www.ceppraal-sante.fr/ressources/outils/rendez-v-outils-du-ceppraal-medico-sociaux/>

# Le programme spécifique au secteur médico-social continue en 2022:

## Axe

### « Gestion des évènements indésirables »

Formations inter et RQS

Accompagnement intra : culture, signalement, analyse

Webinaires pour diffuser la culture de l'erreur

## Axe

### « Evaluation externe »

Formations/sensibilisation inter-établissement

Formations/accompagnements intra-établissement : accompagnement gouvernance, méthodes, démarche qualité

Rendez-V'Outils dédiés

Campagne inter-régionale FORAP  
« Mesure de la culture de sécurité en EHPAD »

# Vos questions

